

// Service Presse  
Tél. 02 40 41 67 06  
presse@mairie-nantes.fr

Nantes, le 13 décembre 2021

## CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 17 DÉCEMBRE 2021 RAPPORT ANNUEL 2021 DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA VILLE DE NANTES : Des actions concrètes en faveur de la transition écologique et ancrées dans le quotidien des habitants

Après avoir débattu du dernier rapport du GIEC lors du Conseil municipal d'octobre 2021, le rapport annuel 2021 de développement durable de la Ville de Nantes qui sera présenté aux élus ce 17 décembre témoigne du cap poursuivi par la Ville depuis plusieurs années et de sa volonté de renforcer sa mobilisation. Celui-ci présente le chemin accompli et restant à accomplir pour aller vers une ville sobre, vivable et soutenable. Ce défi de transition est collectif et implique à la fois les citoyens, les entreprises, les associations et la puissance publique. Les indicateurs, les données, les cartographies présentés dans ce rapport sont autant d'outils qui permettent aux habitants de se saisir de ces sujets et d'agir à leur échelle pour la transition écologique.

*« En tant que collectivité, nous relèverons en effet le défi d'une transition écologique conjuguant davantage de justice sociale, en sachant y associer toujours plus étroitement les citoyens, les entreprises et les associations ainsi qu'en accélérant sur la mobilité, les énergies renouvelables, la rénovation énergétique, ou bien encore l'éco-responsabilité des services municipaux. C'est d'ailleurs tout le sens des actions que nous menons et qui témoignent une nouvelle fois de notre ambition en faveur du développement durable, s'ancrant dans le quotidien des Nantaises et des Nantais. Cette logique de proximité est pour la première fois valorisée dans les portraits cartographiés que brosse ce rapport des 11 quartiers nantais. Se constitue ainsi un véritable « atlas de la transition », qui permettra d'analyser les forces et les progrès, tout en nous donnant la capacité de fixer de nouveaux objectifs. »*  
Delphine Bonamy, adjointe de la Ville de Nantes, en charge de l'Agenda 2030 et la nature en ville

Rendez-vous annuel depuis la loi de juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, le rapport développement durable mesure le chemin accompli et à accomplir pour aller vers une ville sobre, vivable et soutenable.

La présentation de ce rapport annuel sur la situation en matière de développement durable est complémentaire au bilan social et au bilan d'activités et illustre à l'aide d'indicateurs, données et cartographies, les différents sujets de la transition écologique, à différentes échelles. Deux nouveautés cette année : plus d'indicateurs et des « portraits de quartiers ».

### Un nouveau cadre stratégique pour la transition écologique

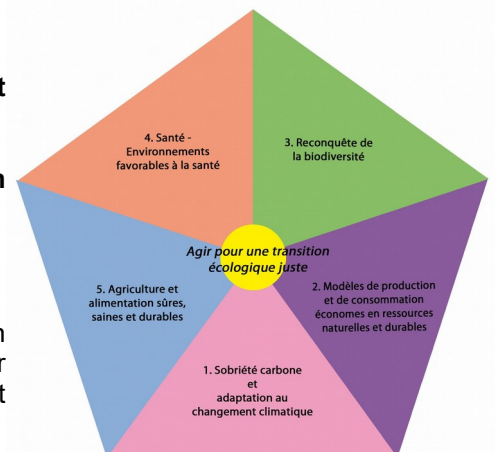
Les actions de transition écologique présentées dans ce rapport sont mises en perspective avec les objectifs de développement durable fixés par les Nations Unies, et qui répondent aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, tant sur les plans de la transition écologique que sur les questions d'égalité. De plus, l'année écoulée a permis de poser un nouveau cadre stratégique pour la transition écologique à Nantes, inspiré de la feuille de route nationale de l'agenda 2030, traduction française des 17 objectifs de développement durable.



Il se traduit schématiquement sous la forme d'un pentagone à **5 axes** :

1. **sobriété carbone et adaptation au changement climatique ;**
2. **agriculture et alimentation sûres, saines et durables ;**
3. **modes de production et de consommation économes en ressources naturelles et durables ;**
4. **reconquête de la biodiversité ;**
5. **environnements favorables à la santé.**

Ce cadre permet de poser les cibles et objectifs de la transition écologique, de nourrir l'ensemble des politiques publiques dans leur contribution à la transition écologique et d'assurer le suivi évaluatif et le degré d'avancement de ces objectifs.



L'édition 2021 du rapport couvre la période du deuxième semestre 2020 au premier semestre 2021 et s'organise en 4 parties :

1. **les faits marquants, déclinés selon les 5 axes de la transition écologique ;**
2. **les indicateurs d'impact à l'échelle de la Ville ;**
3. **les 11 quartiers, dressant 11 portraits des réalisations et des services de proximité sur la transition écologique à l'échelle de la ville du quart d'heure ;**
4. **l'éco-responsabilité de l'administration.**

### Un nouveau "tableau de bord"

• 9 indicateurs d'impact ont été identifiés : émissions de GES, puits de carbone, îlots de chaleur, consommation d'énergie, nombre de composteurs, arbres en ville, qualité de l'air, espaces comestibles, bio dans les cantines.

Ils seront suivis chaque année sur toute la durée du mandat, constituant ainsi un véritable "tableau de bord" de la transition écologique. Cela permettra un meilleur suivi de la trajectoire de la collectivité, et donc un suivi évaluatif ouvert aux citoyens.

## Des réalisations concrètes en faveur de la transition écologique

Le rapport 2021 donne à voir des réalisations concrètes :

- **en matière de sobriété carbone et d'adaptation au changement climatique** : labellisation Cit'ergie Gold aux côtés de la métropole ; dispositifs de lutte contre la précarité énergétique avec 245 visites à domicile de médiation énergie et 206 participants aux 32 ateliers de l'éco-appartement ; ateliers de sensibilisation au changement climatique.
- **des actions pour une agriculture et une alimentation sûre, saine et durable** : micro-ferme associative à Bellevue ; 22 tonnes de légumes frais distribués à 2 500 foyers en grande précarité avec les paysages nourriciers.
- **des réalisations pour promouvoir des modes de production et de consommation économes en ressources naturelles et durables** : intégration complémentaire des enjeux de transition écologique dans les projets urbains nantais ; développement du compostage.
- **des actions en faveur de la reconquête de la biodiversité** : opération zéro plastique sur le marché de la Petite Hollande ; développement et accompagnement des 1 200 parcelles de jardins familiaux.
- **des réalisations pour un environnement favorable à la santé des Nantais** : actions de lutte contre les nuisances sonores, avec le développement de la ville apaisée ; démarche participative «la rue pour tous» pour développer les mobilités actives ; 120 rendez-vous pour les Estives de Nantes Terrain de Jeux en 2021.
- **avec un accompagnement pour le changement des pratiques** : pour les plus jeunes, avec des animations pédagogiques (80 établissements accompagnés par Sequoia, 137 classes nantaises bénéficiant d'animations par Ecopole et son réseau associatif) ; sur les événements avec une démarche pour la formation et l'accompagnement vers l'éco-responsabilité.



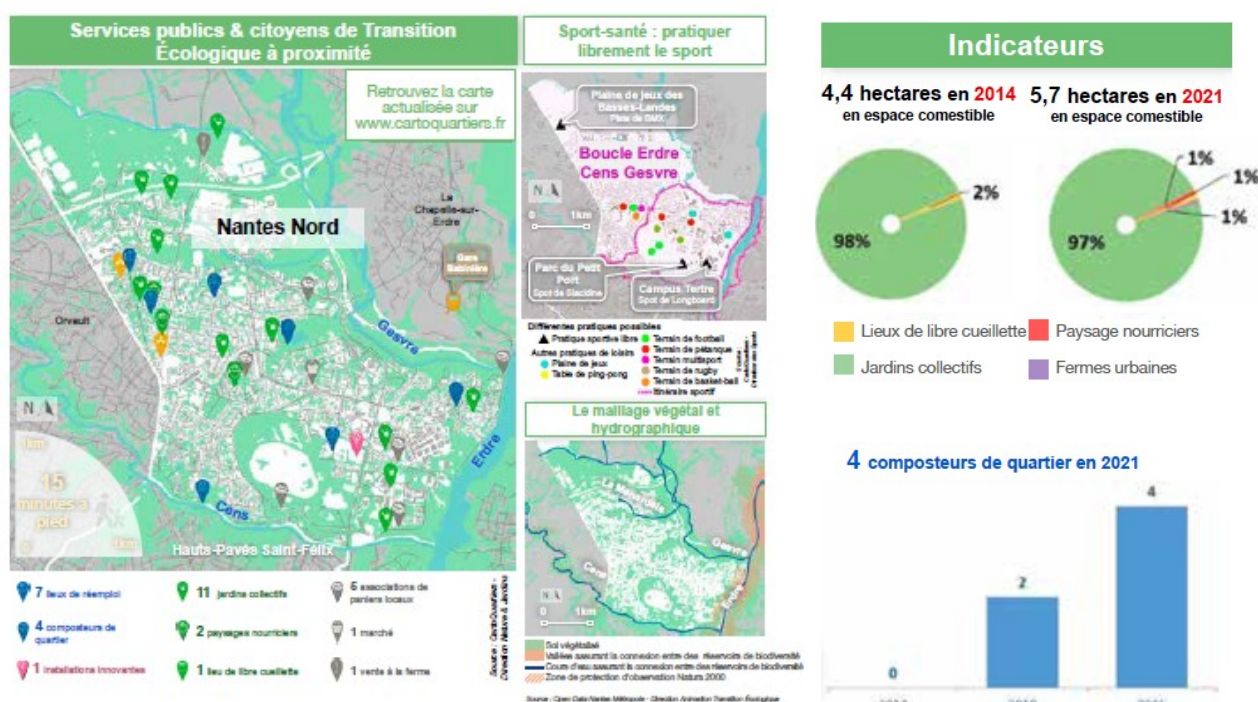
## Un nouveau regard à l'échelle des quartiers

Pour la première fois, le rapport annuel de la Ville dresse un **portrait de la Transition Écologique quartier par quartier**, en s'appuyant sur diverses initiatives publiques, citoyennes et privées soutenues par la ville et la métropole.

**7 thématiques sont observées** : transition énergétique, agriculture urbaine, réemploi, mobilité douce, alimentation durable, pratique sportive libre, observation et préservation de la biodiversité.

Ces 11 portraits constituent un **véritable « atlas cartographique »**, qui permet de faire un état des lieux spatial des initiatives locales avec des indications sur les dynamiques citoyennes en œuvre, vers un mode de vie plus sobre.

### Exemple : « Portrait de transition écologique du quartier Nantes Nord » (page 21)



## Une collectivité toujours plus engagée et responsable

En ce qui concerne l'**éco-responsabilité des services municipaux**, le rapport 2021 met l'accent sur :

- **la diminution de l'empreinte énergétique des bâtiments municipaux**, avec le raccordement aux réseaux de chaleur et l'atteinte de l'objectif 2020 de 23 % des consommations d'origine renouvelable
- **la réduction des consommations de l'éclairage public**, avec une réduction de 30 % des consommations d'énergie entre 2015 et 2020
- **la limitation de l'impact énergétique du numérique**, avec une consommation divisée par 3 grâce au renouvellement du parc avec des modèles économes en énergie
- **l'optimisation des déplacements durables des agents**, avec la mise en place d'un forfait « mobilités durables » à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 et le déploiement du télétravail
- **la réduction et la valorisation des déchets**, avec un tri à la source des biodéchets dans les restaurants scolaires et un tri au jardin des plantes et dans les gymnases
- **l'éco-responsabilité des événements** avec la formation d'agents et la réduction des déchets produits par la Direction du protocole
- **la commande publique durable**, avec couches-bébé fournies dans les crèches municipales issues de la filière biologique